

tenue sous la présidence de Madame GOURMELON, assisté(e)
de Madame ANDRÉ et Monsieur CORDRIE, Conseillers
En présence de Madame MILIN, Rapporteure publique
Madame LEGEAY, Greffière

09 heures 45

01) DOSSIER N° 2200824 RAPPORTEURE: Madame Marina ANDRÉ

Titre de l'affaire Prime d'activité 2762,01 €

Nom des parties

Demandeur Monsieur . Donavan Alfred Charles Emile

Défendeur CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE MAINE-ET-LOIRE

Représentants des parties

Monsieur . Donavan Alfred Charles Emile

02) DOSSIER N° 2203434 RAPPORTEURE: Madame Marina ANDRÉ

Titre de l'affaire Indu RSA - Prime exceptionnelle - Prime Covid

Nom des parties

Demandeur Monsieur . Donavan Alfred Charles Emile

Défendeur DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE MAINE-ET-LOIRE

Représentants des parties

Monsieur . Donavan Alfred Charles Emile

03) DOSSIER N° 2201887 RAPPORTEURE: Madame Marina ANDRÉ

Titre de l'affaire Trop perçu prime d'activité et APL

Nom des parties

Demandeur Madame . Bérengère

Défendeur CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE MAINE-ET-LOIRE

Représentants des parties

Madame . Bérengère

09 heures 45

04)	DOSSIER N° 2202689	RAPPORTEURE: Madame Marina ANDRÉ
Titre de l'affaire	FPT - recours contre arrêté de radiation des cadres de la commune pour abandon de poste	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Alan	Monsieur . Alan
Défendeur	COMMUNE DE NUILLÉ-SUR-VICOIN	
05)	DOSSIER N° 2203211	RAPPORTEURE: Madame Marina ANDRÉ
Titre de l'affaire	FPT - contestation de la décision du 2 mars 2021 de la commune de Rezé mettant à la charge de M. . la somme de 630 euros en recouvrement d' un trop perçu de rémunération, ainsi que la décision du 29 mars 2021, rejetant son recours gracieux	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Mickaël	SARL ANTIGONE
Défendeur	COMMUNE DE REZE	SELARL CORNET VINCENT SEGUREL
06)	DOSSIER N° 2403025	RAPPORTEURE: Madame Marina ANDRÉ
Titre de l'affaire	FPT - Décision implicite de rejet d'indemnisation des préjudices subis à hauteur de 400 euros.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Mickaël	SARL ANTIGONE
Défendeur	COMMUNE DE REZE	SELARL CORNET VINCENT SEGUREL
07)	DOSSIER N° 2203359	RAPPORTEURE: Madame Marina ANDRÉ
Titre de l'affaire	FPT - Demande d'annulation de la décision du 5 janvier 2022 de la commune de la Baule-escoublac de refus de reconnaissance du caractère professionnel de l'arrêt maladie	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Marina	Maître ROBIN LAHMADNI Nadia
Défendeur	COMMUNE DE LA BAULE-ESCOUBLAC	ERNST & YOUNG NANTES

09 heures 45

08)	DOSSIER N° 2203423	RAPPORTEURE: Madame Marina ANDRÉ
Titre de l'affaire	TRAVAIL - Décision explicite du ministre du travail en date du 31/01/2022 confirmant la décision de l'inspecteur du travail du 4 mai 2021 autorisant le licenciement de Mme Aline . pour motif disciplinaire	
Demandeur	Nom des parties Madame . NEE . Aline	Représentants des parties Maître SALQUAIN Hugo
Défendeur	MINISTERE DU TRAVAIL, DE LA SANTE, DES SOLIDARITES ET DES FAMILLES ASSOCIATION POUR LA SAUVEGARDE DE L'ENFANT ET L'ADOLESCENT À L'ADULTE DREETS DES PAYS DE LA LOIRE	AD LITEM AVOCATS
09)	DOSSIER N° 2204133	RAPPORTEURE: Madame Marina ANDRÉ
Titre de l'affaire	Demande de remise totale de dette de prime d'activité 182,27 € (dette initiale : 729,08 € remise partielle accordée : 546,81 €)	
Demandeur	Nom des parties Madame . Stéphanie	Représentants des parties Madame . Stéphanie
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE MAINE-ET-LOIRE	
10)	DOSSIER N° 2205362	RAPPORTEURE: Madame Marina ANDRÉ
Titre de l'affaire	Indu de prime d'activité 347,60 €	
Demandeur	Nom des parties Madame . Cécile	Représentants des parties Madame . Cécile
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE MAINE-ET-LOIRE	

09 heures 45

11)	DOSSIER N° 2214052	RAPPORTEUR: Madame Marina ANDRÉ
Titre de l'affaire	Annulation de la décision du 22 août 2022 de la présidente du conseil départemental de Maine-et-Loire, rejetant le recours administratif formé contre la notification d'un indu de RSA mis à sa charge, d'un montant de 10 375, 89 euros, et refusant d'accorder une remise gracieuse.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Thierry	Monsieur . Thierry
Défendeur	DEPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE	
12)	DOSSIER N° 2105421	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine CORDRIE
Titre de l'affaire	Recours contre d'une part la décision implicite du 11 mars 2021 rejetant la demande tendant à la suppression des passages contenus dans le rapport d'inspection n° 2020-128 et d'autre part la décision expresse du 09/03/2021 rejetant la demande tendant à la suppression des passages évoqués.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Sylvain	ADMINIS AVOCATS (Cour)
Défendeur	MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	
13)	DOSSIER N° 2105422	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine CORDRIE
Titre de l'affaire	Recours contre le refus d'exercer la protection fonctionnelle demandée	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Sylvain	ADMINIS AVOCATS (Cour)
Défendeur	MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	

09 heures 45

14)	DOSSIER N° 2200848	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine CORDRIE
Titre de l'affaire	Recours de plein contentieux tendant à la condamnation de l'Etat et à la réparation du préjudice moral subi du fait des passages diffamants du rapport d'inspection n° 2020-128 « Enquête administrative au sein de la DAF » et du refus de l'Administration de procéder à leur suppression, ainsi que du refus de lui accorder la protection fonctionnelle.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur . Sylvain	ADMINIS AVOCATS (Cour)
Défendeur	MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE, DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE	
15)	DOSSIER N° 2200574	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine CORDRIE
Titre de l'affaire	FPT - Contestation de la décision du 19/11/2021 refusant la prise en compte des arrêts de travail et les soins à compter du 01/03/2021	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur . Patrick	FNATH GROUPEMENT CENTRE OUEST
Défendeur	DEPARTEMENT DE LA SARTHE	
16)	DOSSIER N° 2202710	RAPPORTEUR: Monsieur Antoine CORDRIE
Titre de l'affaire	Demande d'annulation de l'arrêté du 2021-1838 portant sur la suspension sans rémunération du requérant (obligation vaccinale)	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	Monsieur . Denis	SELARL AVOCATLANTIC
Défendeur	SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS DE LOIRE ATLANTIQUE	

tenue sous la présidence de Madame GOURMELON, assisté(e)
de Madame ANDRÉ et Monsieur CORDRIE, Conseillers
En présence de Madame MILIN, Rapporteure publique
Madame LEGEAY, Greffière

09 heures 00

02)	DOSSIER N° 2413133	RAPPORTEURE: Madame Virginie GOURMELON
Titre de l'affaire	Refus de titre de séjour + OQTF + pays de destination	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Oghogho	Maître POLLONO Fleur
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
03)	DOSSIER N° 2414436	RAPPORTEURE: Madame Virginie GOURMELON
Titre de l'affaire	OQTF 3 mois : Rejet admission au séjour + OQTF avec délais 30 jours	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur . Brahim	Maître KADDOURI Hamid
Défendeur	PREFECTURE DE MAINE-ET-LOIRE	
04)	DOSSIER N° 2414885	RAPPORTEURE: Madame Virginie GOURMELON
Titre de l'affaire	Refus de titre + OQTF + pays de destination	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Marie Chantal	Maître RODRIGUES DEVESAS Stéphanie
Défendeur	PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	

09 heures 00

05) **DOSSIER N° 2414942** **RAPPORTEURE: Madame Virginie GOURMELON**

Titre de l'affaire Refus de titre de séjour + OQTF + pays de destination

Nom des parties

Demandeur Monsieur . Nonkpo Franck

Défendeur PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Représentants des parties

Maître RODRIGUES DEVESAS Stéphanie

07) **DOSSIER N° 2501208** **RAPPORTEURE: Madame Virginie GOURMELON**

Titre de l'affaire OQTF 3 mois - Refus de titre de séjour + OQTF dans un délai de 30j + pays de destination

Nom des parties

Demandeur Monsieur . Bilel

Défendeur PREFECTURE DE LA REGION DES PAYS DE LA LOIRE ET DE LA
LOIRE-ATLANTIQUE

Représentants des parties

SELARL DESMARS BELONCLE BARZ CABIOCH

Arrêté le 03/09/2025

Le président du tribunal

tenue par Madame GOURMELON, magistrate-désignée
En présence de Madame MILIN, Rapporteure publique
Madame LEGEAY, Greffière

11 heures 00

01)	DOSSIER N° 2304036	RAPPORTEURE: Madame Virginie GOURMELON
Titre de l'affaire	Trop perçu de prime d'activité	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Véronique Mathilde Juliette	Madame . Véronique Mathilde Juliette
	Monsieur . Gérald	
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	Monsieur . Gérald
02)	DOSSIER N° 2305547	RAPPORTEURE: Madame Virginie GOURMELON
Titre de l'affaire	Indu d'un montant global de 836,85 € au titre de la prime d'activité pour la période d'octobre 2018 à novembre 2019 et de la période d'avril 2019 à septembre 2020.	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Monsieur et Madame . Véronique Mathilde Juliette	Monsieur et Madame . Véronique Mathilde Juliette
Défendeur	CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
03)	DOSSIER N° 2304786	RAPPORTEURE: Madame Virginie GOURMELON
Titre de l'affaire	Refus de remise de dettes de divers trop-perçus : indû RSA de 1 537,51 euros , indûs de prime d'activité de 120,97 euros, 387,50 euros 429,71 euros , indû d'APL pour 1 267,48 euros , indû de 580,07 euros de prestations familiales	
	Nom des parties	Représentants des parties
Demandeur	Madame . Bajim	Madame . Bajim
Défendeur	DEPARTEMENT DE LA LOIRE-ATLANTIQUE CAISSE D'ALLOCATIONS FAMILIALES DE LA LOIRE-ATLANTIQUE	
Observateur	TRIBUNAL JUDICIAIRE DE NANTES	

11 heures 00

04) DOSSIER N° 2304841 RAPPORTEURE: Madame Virginie GOURMELON

Titre de l'affaire Annulation de la décision du CD53 du 7 février 2023 portant refus de prise en charge des frais d'hébergement pour sa mère hébergée en EHPAD, au titre de l'aide sociale aux personnes âgées.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur . Sébastien

Monsieur . Sébastien

Défendeur DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

05) DOSSIER N° 2304936 RAPPORTEURE: Madame Virginie GOURMELON

Titre de l'affaire Annulation de la décision du CD53 du 7 février 2023 portant refus de prise en charge des frais d'hébergement pour sa mère hébergée en EHPAD, au titre de l'aide sociale aux personnes âgées.

Nom des parties

Représentants des parties

Demandeur Monsieur . Cyril

Monsieur . Cyril

Défendeur DEPARTEMENT DE LA MAYENNE

Arrêté le 03/09/2025

Le président du tribunal